



## Collectif Énergie développe une offre dédiée “Hôtellerie de plein air”



**Nantes, le 29 août 2022 – Alors que les tarifs de l’électricité connaissent à la fois une hausse et des fluctuations de prix jamais vues, Collectif Énergie propose un service spécialement dédié aux campings. Cette offre peut être étendue aux hôtels et restaurants dont l’activité se concentre sur la saison d’été, voire à tous les professionnels qui travaillent essentiellement en saison estivale, ainsi que les agriculteurs qui ont besoin d’énergie pour irriguer leurs cultures. Elle permet de maintenir les budgets actuels, voire même de les baisser dans certains cas.**

*« Nous proposons aux professionnels dont les besoins en électricité se concentrent sur une même période, de se regrouper. Outre les tarifs qu’il est possible d’obtenir, acheter “collectif” permet de prévoir son budget sur plusieurs années. Être en capacité de déterminer combien on paiera en 2023 peut être décisif pour préparer son activité, en particulier sur des postes dont le coût peut varier du simple au triple d’une année à l’autre. Le prix moyen du MWh est passé de 50 €/MWh début 2021 à plus de 500 €/MWh en juillet 2022. Certains jours, les fluctuations de marché sont plus importantes que ce que nous*

*avons l'habitude de voir sur une année entière » explique Mael Le Priellec, Responsable Pricing de Collectif Énergie.*

### **Acheter collectif : obtenir des prix, mais surtout des conditions d'achat avantageuses**

L'offre dédiée aux campings et à l'hôtellerie de plein air est venue de l'agence bordelaise de Collectif Énergie. En effet, la région compte un grand nombre de campings dont les contrats d'électricité arrivent à échéance fin 2022-début 2023, avec un tarif moyen de 40 euros/MWh environ. Pour les prochaines années, les professionnels se trouvent confrontés à un double problème : **une augmentation jamais vue et des variations de prix inédites, allant jusqu'à multiplier le budget électricité par 8** dans certains cas. Ces deux éléments réunis rendent l'achat d'énergie très compliqué pour les professionnels agissant seuls et rend quasi impossible de prévoir la trésorerie nécessaire.

### **Acheter collectif : une formule gagnant-gagnant pour les entreprises et les fournisseurs alternatifs**

Collectif Énergie se positionne également auprès des fournisseurs d'énergie alternatifs candidats à l'ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique).

Ce dispositif mis en place jusqu'en 2025 oblige EDF à céder tous les ans 100 TWh d'électricité nucléaire, soit environ un quart de sa production, à un prix fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), soit 42 €/MWh à l'heure actuelle.

Pour en bénéficier, les fournisseurs font une demande auprès de la CRE, afin de passer un accord cadre avec EDF, leur permettant d'acheter de l'électricité nucléaire dans des « conditions économiques équivalentes » à celles du fournisseur historique. En 2022, la forte hausse des prix de l'énergie a poussé la CRE à mettre 20 TWh supplémentaires sur le marché au prix de 46,2 euros/MWh.

Actuellement, la CRE reçoit plus de demandes qu'elle ne propose de TWh. Elle procède alors à un écrêtement : chaque fournisseur reçoit le même pourcentage (68% en 2020) du volume demandé. Pour 2023, la CRE alerte à nouveau sur la nécessité d'augmenter le plafond à 150 TWh, et de réévaluer le prix de l'ARENH. Ceci afin d'éviter de connaître les mêmes difficultés que cette année, et qui obligerait à prendre des mesures d'urgence pour limiter la hausse des tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE).

La quantité d'ARENH allouée à chaque consommateur dépend exclusivement de la consommation estivale, en particulier sur les mois de juillet et août. Cela permet de diminuer drastiquement la hausse subie par les entreprises. Mais cela les rend également plus vulnérables au système d'écrêtement. Outre les offres financières, il est essentiel pour les professionnels d'être bien conseillés, afin de ne pas tomber dans les différents pièges que le contexte actuel peut engendrer.

### **Une offre "tout compris" indispensable pour les campings labellisés**

En sélectionnant des fournisseurs alternatifs, Collectif Énergie permet à ses clients labellisés "durables" (écolabel européen pour les campings) de respecter les critères environnementaux. Ils bénéficient du mécanisme des garanties d'origine (GO) visant à tracer l'énergie (1 MWh d'énergie consommé par le client d'une offre verte = 1 MWh d'énergie renouvelable produit). En outre, l'offre négociée par Collectif Énergie intègre le coût des certificats d'économies d'énergie (CEE).

En faisant appel à l'expertise de Collectif Énergie, les professionnels ont non seulement la garantie d'un prix compétitif, mais aussi l'assurance d'un tarif fixe et "tout compris" sur les trois années à venir. Cela peut être crucial pour des entreprises dont l'activité est saisonnière.

**À propos de Collectif Énergie :**  
Collectif Énergie, une puissance collective au service des enjeux de chacun. Collectif Énergie, c'est 6000 TPE, PME et ETI rassemblées pour mieux acheter leur gaz et électricité; une communauté à laquelle se fier pour accéder à une énergie plus simple et au meilleur prix. Au-delà d'actions de conseil ou de courtage, la conviction de Collectif Énergie est que le bon prix de l'énergie dépend essentiellement du volume, du moment ainsi que de la stratégie d'achat. Collectif Énergie casse les règles du marché en faisant bénéficier ses clients de solutions tarifaires performantes traditionnellement réservées aux (très) gros consommateurs d'énergie. Soutenu par Bpifrance, Collectif Énergie, c'est aussi et surtout 60 collaborateurs donnant le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Dans toute la France, les clients de Collectif Énergie peuvent compter sur des consultants, ingénieurs, experts, data analysts pour maîtriser leur budget.